

# Annexe

Les nouvelles infractions introduites par la loi du 7 février 2022 sont surlignées en jaune.

## Les infractions emportant incapacité dès lors qu'il y a condamnation définitive

### Code pénal

#### Livre II : Des crimes et délits contre les personnes

##### Titre II : Des atteintes à la personne humaine

###### ▪ **Chapitre Ier : Des atteintes à la vie de la personne**

Section 1 : Des atteintes volontaires à la vie (**Articles 221-1 à 221-5-5**)

Section 1 bis : De l'atteinte à la vie résultant d'une intoxication volontaire (**Article 221-5-6**)

Section 2 : Des atteintes involontaires à la vie (**Article 221-7**)

Section 3 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques (**Articles 221-8 à 221-11-1**)

###### ▪ **Chapitre II : Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne**

Section 1 : Des atteintes volontaires à l'intégrité de la personne (**Articles 222-1 à 222-18-3**)

Section 1 bis : De l'atteinte à l'intégrité de la personne résultant d'une intoxication volontaire (**Article 222-18-4**)

Section 2 : Des atteintes involontaires à l'intégrité de la personne (**Article 222-21**)

Section 3 : Du viol, de l'inceste et des autres agressions sexuelles (**Articles 222-22 à 222-33-1**)

Section 3 bis : Du harcèlement moral (**Articles 222-33-2 à 222-33-2-3**)

Section 3 ter : De l'enregistrement et de la diffusion d'images de violence (**Article 222-33-3**)

Section 4 : Du trafic de stupéfiants (**Articles 222-34 à 222-43-1**)

Section 5 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques (**Articles 222-44 à 222-48-4**)

Section 6 : Dispositions communes aux personnes physiques et aux personnes morales (**Articles 222-49 à 222-51**)

Section 7 : Du trafic d'armes (Articles 222-52 à 222-67)

▪ **Chapitre III : De la mise en danger de la personne**

Section 1 : Des risques causés à autrui (Articles 223-1 à 223-2)

Section 2 : Du délaissement d'une personne hors d'état de se protéger (Articles 223-3 à 223-4)

Section 3 : De l'entrave aux mesures d'assistance et de l'omission de porter secours (Articles 223-5 à 223-7-1)

Section 4 : De l'expérimentation sur la personne humaine (Articles 223-8 à 223-9)

Section 5 : De l'interruption illégale de la grossesse (Articles 223-10 à 223-11)

Section 6 : De la provocation au suicide (Articles 223-13 à 223-15-1)

Section 6 bis : De l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse (Articles 223-15-2 à 223-15-4)

Section 7 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques (Articles 223-16 à 223-21)

▪ **Chapitre IV : Des atteintes aux libertés de la personne**

Section 1 : De la réduction en esclavage et de l'exploitation de personnes réduites en esclavage (Articles 224-1 A à 224-1 C)

Section 1 bis : De l'enlèvement et de la séquestration (Articles 224-1 à 224-5-2)

Section 2 : Du détournement d'aéronef, de navire ou de tout autre moyen de transport (Articles 224-6 à 224-8-1)

Section 3 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques (Articles 224-9 à 224-11)

▪ **Chapitre V : Des atteintes à la dignité de la personne**

Section 1 : Des discriminations (Articles 225-1 à 225-4)

Section 1 bis : De la traite des êtres humains (Articles 225-4-1 à 225-4-9)

Section 1 ter : De la dissimulation forcée du visage (Article 225-4-10)

Section 1 quater : Des examens en vue d'attester la virginité (Articles 225-4-11 à 225-4-12)

Section 1 quinquies : Des pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (Article 225-4-13)

Section 2 : Du proxénétisme et des infractions qui en résultent (Articles 225-5 à 225-12)

Section 2 bis : Du recours à la prostitution (Articles 225-12-1 à 225-12-4)

Section 2 ter : De l'exploitation de la mendicité (Articles 225-12-5 à 225-12-7)

Section 2 quater : De l'exploitation de la vente à la sauvette (Articles 225-12-8 à 225-12-10)

Section 3 : Des conditions de travail et d'hébergement contraires à la dignité de la personne, du travail forcé et de la réduction en servitude (Articles 225-13 à 225-16)

Section 3 bis : Du bizutage (Articles 225-16-1 à 225-16-3)

Section 4 : Des atteintes au respect dû aux morts (Articles 225-17 à 225-18-1)

Section 5 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques (Articles 225-19 à 225-21)

Section 6 : Dispositions communes aux personnes physiques et aux personnes morales (Articles 225-22 à 225-26)

- **Chapitre VII : Des atteintes aux mineurs et à la famille**

Section 1 : Du délaissement de mineur (Articles 227-1 à 227-2)

Section 2 : De l'abandon de famille (Articles 227-3 à 227-4-1)

Section 2 bis : De la violation des ordonnances prises par le juge aux affaires familiales en cas de violences (Articles 227-4-2 à 227-4-3)

Section 3 : Des atteintes à l'exercice de l'autorité parentale (Articles 227-5 à 227-11)

Section 4 : Des atteintes à la filiation (Articles 227-12 à 227-14)

Section 5 : De la mise en péril des mineurs (Articles 227-15 à 227-28-3)

Section 6 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques (Articles 227-29 à 227-31-1)

Section 7 : Peine complémentaire commune aux personnes physiques et aux personnes morales (Article 227-33)

## Livre III : Des crimes et délits contre les biens

### Titre Ier : Des appropriations frauduleuses

- **Chapitre Ier : Du vol**

Section 1 : Du vol simple et des vols aggravés (Articles 311-1 à 311-11)

Section 2 : Dispositions générales (Articles 311-12 à 311-13)

Section 3 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques et responsabilité des personnes morales (Articles 311-14 à 311-16)

- **Chapitre II : De l'extorsion**

Section 1 : De l'extorsion (Articles 312-1 à 312-9)

Section 2 : Du chantage (Articles 312-10 à 312-12)

Section 2 bis : De la demande de fonds sous contrainte (Article 312-12-1)

Section 3 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques et responsabilité des personnes morales (Articles 312-13 à 312-15)

- **Chapitre III : De l'escroquerie et des infractions voisines**

Section 1 : De l'escroquerie (Articles 313-1 à 313-3)

Section 2 : Des infractions voisines de l'escroquerie (Articles 313-5 à 313-6-2)

Section 3 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques et responsabilité des personnes morales (Articles 313-7 à 313-9)

- **Chapitre IV : Des détournements**

Section 1 : De l'abus de confiance (Articles 314-1 à 314-4)

Section 2 : Du détournement de gage ou d'objet saisi (Articles 314-5 à 314-6)

Section 3 : De l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité (Articles 314-7 à 314-9)

Section 4 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques et responsabilité des personnes morales (Articles 314-10 à 314-13)

## Titre II : Des autres atteintes aux biens

- **Chapitre Ier : Du recel et des infractions assimilées ou voisines**

Section 1 : Du recel (Article 321-1) lorsque le bien recélé provient des infractions mentionnées à l'article 227-23.

- **Chapitre II : Des destructions, dégradations et détériorations**

Section 2 : Des destructions, dégradations et détériorations dangereuses pour les personnes (Articles 322-5 à 322-11-1)

# Livre IV Des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique

## Titre Ier : Des atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation

- **Chapitre Ier : De la trahison et de l'espionnage**

Section 1 : De la livraison de tout ou partie du territoire national, de forces armées ou de matériel à une puissance étrangère (Articles 411-2 à 411-3)

Section 2 : Des intelligences avec une puissance étrangère (Articles 411-4 à 411-5)

Section 3 : De la livraison d'informations à une puissance étrangère (Articles 411-6 à 411-8)

Section 4 : Du sabotage (Article 411-9)

Section 5 : De la fourniture de fausses informations (Article 411-10)

Section 6 : De la provocation aux crimes prévus au présent chapitre (Article 411-11)

- **Chapitre II : Des autres atteintes aux institutions de la République ou à l'intégrité du territoire national**

Section 1 : De l'attentat et du complot (Articles 412-1 à 412-2)

Section 2 : Du mouvement insurrectionnel (Articles 412-3 à 412-6)

Section 3 : De l'usurpation de commandement, de la levée de forces armées et de la provocation à s'armer illégalement (Articles 412-7 à 412-8)

▪ **Chapitre III : Des autres atteintes à la défense nationale**

Section 1 : Des atteintes à la sécurité des forces armées et aux zones protégées intéressant la défense nationale (Articles 413-1 à 413-8)

Section 2 : Des atteintes au secret de la défense nationale (Articles 413-9 à 413-12)

Section 3 : Des atteintes à certains services ou unités spécialisés (Articles 413-13 à 413-14)

▪ **Chapitre IV : Dispositions particulières (Articles 414-1 à 414-9)**

Titre II : Du terrorisme

▪ **Chapitre Ier : Des actes de terrorisme (Articles 421-1 à 421-8)**

▪ **Chapitre II : Dispositions particulières (Articles 422-1 à 422-7)**

---

Les infractions emportant incapacité dès lors qu'il y a  
condamnation définitive à une peine supérieure à deux mois  
d'emprisonnement sans sursis

I. Code pénal

Livre II : Des crimes et délits contre les personnes

Titre II : Des atteintes à la personne humaine

▪ **Chapitre Ier : Des atteintes à la vie de la personne**

Section 2 : Des atteintes involontaires à la vie (Articles 221-6 à 221-6-2)

▪ **Chapitre II : Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne**

Section 2 : Des atteintes involontaires à l'intégrité de la personne (Articles 222-19 à 222-20-2)

Livre III : Des crimes et délits contre les biens

Titre II : Des autres atteintes aux biens

▪ **Chapitre Ier : Du recel et des infractions assimilées ou voisines (Articles 321-1 à 321-12)**

Section 1 : Du recel (Articles 321-1 à 321-5)

Section 2 : Des infractions assimilées au recel ou voisines de celui-ci (Articles 321-6 à 321-8)

Section 3 : Peines complémentaires applicables aux personnes physiques et responsabilité de personnes morales (Articles 321-9 à 321-12)

## Livre IV : Des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique

Titre III : Des atteintes à l'autorité de l'Etat

- **Chapitre II : Des atteintes à l'administration publique commises par des personnes exerçant une fonction publique**

Section 3 : Des manquements au devoir de probité

Paragraphe 2 : De la corruption passive et du trafic d'influence commis par des personnes exerçant une fonction publique (Articles 432-11 à 432-11-1)

Paragraphe 5 : De la soustraction et du détournement de biens (Articles 432-15 à 432-16)

- **Chapitre III : Des atteintes à l'administration publique commises par les particuliers**

Section 1 : De la corruption active et du trafic d'influence commis par les particuliers (Articles 433-1 à 433-2-1)

- **Chapitre IV : Des atteintes à l'action de justice**

Section 2 : Des entraves à l'exercice de la justice (Articles 434-7-1 à 434-23-1)

Titre IV : Des atteintes à la confiance publique

- **Chapitre Ier : Des faux (Articles 441-1 à 441-12)**

## II. Code de la santé publique

Article L3421-4